

LIEU DE TRAVAIL : École Saint-Isidore,  
Bellevue, Saskatchewan

DÉBUT DU MANDAT: du 25 août 2020

École de langue première  
aujourd'hui...  
**Francophone**  
bilingue  
pour la vie!

1440, 9<sup>e</sup> Avenue Nord  
Regina (Saskatchewan)  
S4R 8B1  
1 877 273-6661  
cefsk.ca



# ENSEIGNEMENT ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ART VISUEL

## Contrat temporaire à temps partiel

### DESCRIPTION DU TRAVAIL

Il s'agit d'un poste temporaire à temps partiel de ,37%ÉTP pour l'enseignement de l'Éducation artistique de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année ainsi que l'enseignement du cours au secondaire de l'Art visuel 10. L'École Saint-Isidore est située à Bellevue et cette petite communauté scolaire offre une programmation par excellence de la prématernelle à la douzième année. Si vous aimez relever de nouveaux défis, ce poste est pour vous.

### EXIGENCES DES POSTES

- Détenir un Baccalauréat en éducation (obligatoire) avec spécialisation en éducation aux niveaux élémentaire et secondaire, est un atout;
- Posséder une expérience pertinente en enseignement à l'élémentaire/secondaire en Éducation artistique est un atout;
- Une expérience de l'enseignement en milieu minoritaire, un atout ;
- Détenir un Certificat d'enseignement de la Saskatchewan OU être en mesure de l'obtenir (consulter le site Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board): [www.sptrb.ca](http://www.sptrb.ca)
- Maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais ;
- Adore travailler avec les élèves ;
- Être en mesure d'adapter les stratégies d'enseignement en fonction des besoins individuels des élèves.

### SALAIRE : selon la convention collective du personnel enseignant en vigueur

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, en français, ainsi qu'une lettre d'intérêt **avec mention du numéro de référence 18-2021, au plus tard le 19 juin 2020**, à l'attention du directeur en ressources humaines, M. Lizotte : [recrutement@cefsk.ca](mailto:recrutement@cefsk.ca)

*Les demandes reçues après la date de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et candidates. Nous communiquerons uniquement avec ceux et celles retenus pour une entrevue. Toute personne employée par le CÉF doit fournir un relevé de ses antécédents judiciaires incluant la vérification du secteur vulnérable avant son entrée en fonction.*

Conseil  
des écoles  
fransaskoises

